

La rue africaine en mouvement : politique et action collective

L *A rue ! L'avoir contre soi est un désagrément, j'en conviens ; mais l'avoir pour soi n'est point une force* » (1). La rue représente le territoire privilégié de la manifestation, le lieu où les revendications sociales s'osent publiques. Mais autant elle peut être la source du triomphe d'une protestation, autant elle peut se révéler sournoise et retourner les affects mobilisés contre les acteurs de la contestation, parce que la violence aura terni le parcours des manifestants ou parce que leurs attitudes maladroites auront renvoyé une image négative d'eux-mêmes. Je parlerai essentiellement des manifestations qui ont émaillé le cours des revendications démocratiques ces dernières années. Mais, au regard des nombreuses interactions qui s'y jouaient déjà, la prise de possession de la rue par la manifestation en a fait un territoire à la limite de la saturation.

Un territoire à la limite de la saturation

C'est parce que la rue n'est plus qu'un territoire en voie de saturation, au moins dans les grandes agglomérations, qu'elle prend une réelle signification, qu'elle parvient à faire sens. Car, après tout, que voir dans la rue africaine contemporaine ? Une courte typologie des rues, envisagée dans une acception stricte (voie bordée au moins en partie de maisons ou d'immeubles) est possible. On peut distinguer les rues institutionnelles, souvent centrales et nommées en référence aux héros nationaux de la lutte contre le colonisateur, les rues commerciales, davantage à la périphérie et proches des marchés publics, les rues résidentielles, lorsque des quartiers aisés jouxtent le centre, et enfin les rues des bidonvilles (2). Mais la rue africaine n'est pas vécue comme un espace fini. Elle

est prolongée par des voies publiques autres et elle renvoie à des lieux divers qui lui sont consubstantiels.

Ces voies publiques sont plurielles et dégagent des significations aussi importantes que la rue, parce qu'elles sont les endroits d'une sociabilité qui s'exprime dans l'informel. Je veux parler d'abord des nombreux passages non dénommés (3) entre les immeubles, qui permettent de connecter une rue à une autre (4). Ils servent souvent au stockage des poubelles, mais ils sont en réalité plus que cela puisque, occupés la plupart du temps par des bandes de jeunes ou des mendiants, ils constituent un lieu idéal pour le trafic de ces bandes, pour la prostitution, quand ils ne cachent pas des délits allant jusqu'au meurtre ou qu'ils ne sont pas destinés au logement précaire des plus démunis. Je veux ensuite évoquer les sentiers qui parcourent la périphérie de la ville, débutant parfois en son centre même, pour parvenir à travers les parcs ou les bois aux arrêts d'autobus voire aux quartiers excentrés. Beaucoup de travailleurs rentrant chez eux préfèrent les utiliser au détriment des rues ou des avenues. De la même façon, au moins à Nairobi ou à Lusaka, les voies de chemin de fer sont particulièrement appréciées pour effectuer ce type de trajet.

Les lieux inséparables de la rue sont tout aussi pluriels. Ils peuvent être des places, des marchés, des gares routières, mais aussi des immeubles à forte charge symbolique, comme le Parlement, la mairie, le siège du parti au pouvoir, ou encore les maisons luxueuses des ministres dans les quartiers résidentiels. Dès lors, une définition précise de la rue africaine devient difficile, ne serait-ce que parce que les rues du centre-ville, celles des quartiers riches, des quartiers des classes moyennes ou des quartiers populaires n'ont pas le même sens ni surtout la même utilité. Les rues ne se vivent pas de la même façon, et ne vivent pas de la même façon. Certaines ne sont que des lieux de passage, parce que fades et impersonnelles ou à l'inverse terrains de tous les dangers : celui de la

(1) S. Lacroix, *Le Radical*, 29 octobre 1892.

(2) Les nombreuses voies de passage qui desservent les principaux axes d'habitation dans les bidonvilles s'apparentent à des rues, en raison de la relative largeur des principales d'entre elles qui accueillent d'ailleurs les échoppes les plus importantes.

(3) La toponymie urbaine est largement révélatrice. Elle dénote une volonté politique de domination de l'espace par le pouvoir, laquelle est largement concurrencée par une volonté d'appropriation de ce même espace par les citoyens. Ainsi, les changements de nom à la faveur des indépendances ont marqué l'envie de s'affranchir de l'emprise colo-

niale. Parfois, les modifications se sont poursuivies au gré des humeurs des chefs d'État. Cela ne signifie pas que les anciens noms sont oubliés. Plus que l'effet de l'habitude, cet attachement signifie que les noms sont porteurs d'une valeur affective, d'une image, liées aux souvenirs. Dans une logique similaire, des voies non dénommées officiellement le sont par les usagers, qui forment là des procédures intimes de reconnaissance.

(4) Ces passages ne sont pas repérables partout. Appelés *backstreets* dans les villes d'Afrique orientale ou australe (par opposition aux *mainstreets*), ils n'existent pas au Togo par exemple.

circulation infernale et anarchique, celui des mauvaises rencontres. D'autres sont des lieux de vie où les citadins prolongent leur séjour. Ainsi, plutôt que d'essayer de donner une définition qui, de toute façon, ne pourrait convenir à chacun des types urbains identifiables en Afrique (5), je prends le parti de considérer la rue comme un espace ni public ni privé, en raison même des jeux sociaux multiples qui s'y jouent, comme un lieu fluctuant où des identités qui le sont tout autant s'entremêlent et se dénouent. Ce foisonnement s'est amplifié avec la libéralisation de la parole politique qui a consacré la rue comme un nouvel espace de concurrence, où des sociabilités idoines s'expriment entre le rire, la peur et le mouvement.

Un nouvel espace de concurrence

Jusqu'à la période de libéralisation de la parole politique, la rue du centre de la ville est avant tout un lieu d'expression de la puissance étatique, et ce sous deux aspects. D'abord, elle reflète la conception que les décideurs ont de l'urbanisme, marquée par leur appartenance à l'élite urbaine, mais limitée par des contraintes économiques comme politiques, les populations citadines constituant une force à ménager. Les représentations de l'espace des autorités urbaines restent différentes voire éloignées de celles des citadins. Des conflits d'image en résultent, amplifiés par la pluralité des autorités intervenantes (ministères, administration municipale, parti au pouvoir) et des drames en découlent parfois, quand la politique de relogement passe par des destructions sauvages (6). Ensuite, la rue a été appropriée par le pouvoir comme un espace de proclamation de la puissance, soit de façon souterraine par la circulation d'informateurs, soit de façon directe par l'utilisation de la force pour dompter quelques énervements passagers, déloger ou abattre des vendeurs à la sauvette récalcitrants ou exécuter publiquement des malfaiteurs, soit enfin de manière métaphorique par la mise en scène de cortèges louangeurs ou de manifestations à la gloire du pouvoir (7). Il arrive que des rues soient spécialement conçues pour ces démons-

(5) L'hypothèse des évolutions corrélatives du rôle de l'État et des transformations géographiques de la rue est à creuser. Les colonisateurs ont amené des modèles bien différents d'urbanisation, bien que souvent fondés sur la ségrégation, ce qui les a conduit par exemple à bâtir des « secondes villes » à côté de centres urbains africains déjà puissants, tandis que les pouvoirs issus des indépendances ont cherché (parfois) à imprimer leur empreinte (voir, pour des exemples multiples et contrastés d'urbanisation coloniale puis postindépendante, Ph. Gervais-Lambony, *De Lomé à Harare : le fait citadin. Images et pratiques des villes africaines*, Paris, Nairobi, Karthala, IFRA, 1994, pp. 81-143).

(6) Voir par exemple D. Rodriguez-Torres, « Nairobi : le bidonville face à la ville », *Les Cahiers du CIDEP*, n° 43, 1995.

(7) Voir par exemple Y.-A. Fauré, « Célébrations officielles et pouvoirs africains : symboliques et construction de l'État », *Revue canadienne d'études africaines*, 12, 3, 1978, pp. 383-404. Les conduites festives du régime d'Ahmadou Ahidjo (1958-1982) au Cameroun avaient une parenté étroite avec le cérémonial communiste. Son successeur, Paul Biya, hérita de ces pratiques et créa même de nouvelles fêtes (voir A. Mbembe, « Notes provisoires sur la postcolonie », *Politique africaine*, 60, 1995, pp. 76-109).

trations publiques. Ainsi, à Bujumbura, le boulevard de l'Indépendance fut élaboré sous la II^e République en 1980. L'emplacement est stratégique, puisqu'il borde la présidence, coupe la rue au nom du parti alors au pouvoir, l'UPRONA (Unité pour le progrès national), et débouche sur l'avenue du Prince Louis Rwagasore, héros de l'indépendance et fondateur de l'UPRONA. Cette voie publique sera systématiquement empruntée lors des défilés partisans, syndicaux ou militaires.

Mais les revendications démocratiques ont transformé la rue en véritable espace de concurrence. Des manifestations s'y sont déroulées de façon plus ou moins régulière. Des émeutes l'ont aussi meurtrie, ou des sit-in l'ont apaisée. Le commerce informel par l'intermédiaire des vendeurs de rue s'est aussi largement développé. Le maintien de cette activité coûte que coûte représente une opposition aux autorités locales qui tentent de l'interdire ou de la limiter fortement. Elle est aussi une opposition au pouvoir lorsque la violence est utilisée par les vendeurs de rue pour défendre leurs intérêts. Ainsi, dès après les élections pluralistes de 1991, on assiste en Zambie à leur constitution, peut-être éphémère, en groupe social homogène, disposant de multiples ramifications et fonctionnant en réseaux au sein de la capitale, et de la capitale vers les villes du Copperbelt.

La rue n'est plus anonyme. Son caractère dangereux ou, à l'inverse, affadi, fondé sur une urbanisation autoritaire multipliant les codes et les normalisations pour diminuer les espaces non fonctionnels, est dépassé. La centralité ne repose plus uniquement sur des critères classiques (activités commerciales importantes, forte circulation piétonne et automobile, équipement total du quartier, élévation d'au moins une partie du bâti). Le pouvoir qui se montre ne dessine plus seul la signification symbolique prédominante de la centralité et de la rue : celle-ci devient le lieu où s'unifient des groupes contre le pouvoir. Que l'espace soit plein, là où les ressources spatiales sont saturées (surpeuplement, entassement), ou qu'il soit vide et associé au calme (8), le résultat est le même : la rue dégage de nouvelles significations qui s'exercent sur une période relativement longue.

Sociabilités idoines : le rire, la peur et la fiction du mouvement

La rue a d'abord été un lieu de coercition sous les indépendances. Les démonstrations de force du pouvoir, souvent gratuites, s'exercent surtout dans la rue, au vu et au su de tous, pour

(8) Sur les implications des notions de plein et de vide, voir J. Remy et L. Voyer, *Ville, ordre et violence. Formes spatiales et tran-*

saction sociale, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

se poursuivre dans des lieux qui d'une certaine façon lui sont également consubstantiels : les commissariats de police, les maisons d'arrêt ou les pénitenciers. Cette violence se veut spectaculaire, et sa mise en scène vise à démultiplier dans l'imaginaire les effets réels d'une capacité de dompter qui reste parfois limitée (9). La brutalité publique et la torture suggérée entretiennent une exploitation de la peur, en particulier dans des régimes politiques qui n'hésitent pas à refuser toute négociation en préférant l'usage de la force. En Guinée-Équatoriale, en Centrafrique, ou encore en Ouganda ou au Liberia, Macias Nguema, Jean-Bedel Bokassa, Idi Amin Dada et Samuel Doe s'appuient donc sur le registre du spectaculaire, lequel, corrélé aux pratiques cachées (tortures, assassinats politiques), maintient un climat qui se veut de terreur. Mais si la rue doit rester un lieu où le pouvoir conserve son emprise, celui-ci doit abandonner des espaces et des sensations de confort relatif pour les gouvernés. La plupart du temps, les cibles sont soigneusement choisies, et la périodicité de la coercition publique, tout en étant régulière, demeure relâchée. Par exemple, en juin 1971, Bokassa ordonne l'exécution publique de deux meurtriers. Un an après, en juillet 1972, il dirige en personne une bastonnade d'une quarantaine de personnes, et exige que les corps des suppliciés soient exposés en place publique, où trois d'entre eux mourront (10). Il n'y aura pas entre-temps de manifestation aussi spectaculaire de la violence publique.

La peur coexiste pourtant avec le rire et la joie en forme de revanche. Ils se manifestent par le détournement moqueur des signes du pouvoir (11) ou s'expriment par l'intermédiaire de fêtes, qu'elles soient ou non celles du pouvoir. La fête s'inscrit dans une atmosphère de liesse, où les cris et autres exclamations le disputent à la danse et à l'abandon des corps. La rue s'impose comme le territoire prééminent de ces expressions. Certes, les attitudes lors des fêtes du pouvoir ressemblent surtout à des « signaux routiniers du consentement », et les flots de cris et d'applaudissements sont pour la plupart des marques d'obéissance, de discipline artificiellement mais efficacement réactivées (12). Pourtant, ces fêtes restent importantes : elles servent de processus d'agrégation civique, qu'elles aient pour issue de consolider ou de réveiller le sentiment d'appartenance nationale ou à l'inverse qu'elles en viennent à susciter des comportements de dégoût et de contestation. Et, lorsque de petites para-

(9) Voir par exemple D. Bigo, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala, 1988 et S. Decalo, *Psychoses of Power : African Personal Dictatorships*, Boulder, Westview Press, 1989.

(10) Voir D. Bigo, *op. cit.*, p. 169.

(11) Voir C.-M. Toulabor, « Jeux de

mots, jeux de vilain. Lexique de la dérision politique au Togo », *Politique africaine*, 3, 1981, pp. 55-71.

(12) Voir M. Walzer, *Obligations : Essays on Disobedience, War and Citizenship*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

des autonomes égayent la rue, les sociabilités festives se libèrent et, sans que le lien d'assujettissement au pouvoir soit oublié, permettent au moins de s'en défaire un temps.

La rue, par la peur qu'elle inspire ou le rire qu'elle accueille, est donc avant tout mouvement : mouvement de fuite, mouvement extatique ou incontrôlé de joie. Mais elle reste un mouvement figé, arrêté par le contrôle du pouvoir, et elle est dévoyée de sa fonction première : permettre l'aller et venue librement consenti. Or, la revendication démocratique va briser ce statut de territoire confiné. Dans plusieurs pays, de façon relativement régulière par comparaison à la quasi-absence d'action collective publique de la période autoritaire (Bénin, Côte-d'Ivoire, Kenya, Mali, Zambie) ou de façon plus erratique mais quand même significative (Cameroun, Congo, Togo), le rituel des manifestations va envahir la rue pour déclamer une colère nouvelle. Cet investissement va faire de la rue un territoire saturé, où va s'entrechoquer un nombre infini de pratiques sans cesse réinventées par le jeu de la confrontation d'un pouvoir en berne et de citoyens en mouvement (13). Territoire saturé, mais territoire vivant.

La manifestation, ou la prise de possession de la rue

La manifestation est un moyen privilégié d'adresse au pouvoir sans pour autant basculer dans la violence, en montrant que tout ce qui se produit dans la rue n'est pas nécessairement conforme à l'ordre (14). Les manifestations de la revendication démocratique ne constituent pas des phénomènes nouveaux. En revanche, leur accumulation en un laps de temps relativement court (environ trois ans) produit des significations nouvelles, ne serait-ce que parce que la rue ne représentait pas jusqu'alors un espace de contestation légitime (15). La manifestation plusieurs fois réitérée constitue une prise de possession de la rue : prise de possession matérielle mais aussi

(13) Je ne tombe pas pour autant dans le clivage classique et simplificateur entre pouvoir et citoyens autonomes. Nombre de manifestations ont été activées par des canaux ayant directement prise sur la population (classe politique, syndicats, groupes d'intérêt, réseaux religieux, organismes internationaux d'assistance).

(14) Je n'évoquerai pas ici les guérillas urbaines et leur cortège de destructions rageuses de lieux symboliques des factions adverses (voir par exemple les travaux de R. Marchal, « La guerre à Mogadiscio », *Politique africaine*, 46, 1992, pp. 120-125 ; « Les mooryans de Mogadiscio. Formes de violence

dans un espace urbain de guerre », *Cahiers d'études africaines*, 130, XXIII-2, 1993, pp. 295-320) ou le problème des bandes armées urbaines (voir par exemple R. Bazenguissa-Ganga, « Milices politiques et bandes armées à Brazzaville. Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés », *Les Études du CERI*, n° 13, avril 1996).

(15) Ceci participe d'un *continuum* : les résistances à la colonisation prenaient rarement la forme de la manifestation ou se déroulaient à la périphérie des centres urbains (pour des illustrations, voir J. Glassman, *Feasts and Riot. Revelry, Rebellion, and Popu-*

symbolique, puisqu'elle est transgression, dès l'instant où toute démonstration publique est soumise à l'autorisation du gouvernement. Cela signifie que les manifestations, processions ou marches pacifiques orchestrées par des organisations hostiles au pouvoir ne peuvent qu'être illégales et donc sujettes à la répression. En dépit de cet obstacle, ce moyen d'action sera souvent utilisé car il permet une médiatisation instantanée des doléances du groupe protestataire. Dans cette logique, l'esthétique et la symbolique de la manifestation doivent être suffisamment parlantes pour éveiller des émotions fortes dans l'instant. Or l'intériorisation de ces affects passe par la recherche d'une visibilité optimale de la manifestation, ce qui implique une utilisation réfléchie de l'environnement géographique (16).

Esthétique et symbolique

La multiplication des manifestations a permis leur amélioration constante, tant au niveau de l'organisation (élaboration des pancartes, choix des slogans, mise en scène des rangs, choix du parcours — passage dans des rues symboliquement marquées, arrêt devant des monuments étroitement liés à l'image du pouvoir —, détermination des positions de repli) qu'à celui de la définition des cibles (direction vers un endroit symbolisant le pouvoir et/ou tentative d'adresse à un dirigeant politique important, action dirigée contre le pouvoir ou action indirecte pour soutenir des valeurs démocratiques bafouées à l'étranger). De même, la manifestation, même si le poids politique de la capitale — conçue comme un espace d'ordre, et donc susceptible d'être à tout moment subverti — est incontournable en raison de l'obligatoire surpolitisation de tout ce qui s'y déroule, devient un mode d'action transposable en province, où pourtant la fragmentation du sens est théoriquement plus importante (17). L'exemple de la spatialisation de la manifestation est révélateur d'une certaine forme d'innovation. Cette action collective se

lar Consciousness on the Swahili Coast, 1856-1888, Portsmouth, Londres, Heinemann, James Currey, 1995 et J. Lonsdale, « The Conquest State of Kenya, 1895-1905 », in B. Berman et J. Lonsdale, *Unhappy Valley. Conflict in Africa and Kenya. Tome 1 : State and Class*, Londres, Nairobi, Athènes, James Currey, Heinemann Kenya, Ohio University Press, 1992).

(16) Les principaux exemples ci-après proviennent des revendications démocratiques kényane et zambienne : des manifestations et des émeutes qui se sont produites au Kenya de février 1990 à novembre 1994, tandis qu'en Zambie, une telle régularité se repère depuis mai 1990 (à l'échelle africaine, j'estime

qu'une manifestation par mois définit une régularité significative). Il faut préciser que toutes les manifestations de la période traitée n'ont pas eu pour objectif la revendication d'un régime démocratique. Profitant de la dynamique protestataire, de nombreux groupes sociaux ont cherché à défendre des intérêts sectoriels à l'aide de ce mode d'action.

(17) Il ne semble pas possible néanmoins d'opérer un amalgame avec les capitales et les villes de province. Si en Zambie les manifestations s'y déroulent bien toutes au centre, il semblerait qu'un déplacement vers la périphérie soit plutôt la norme dans les villes provinciales du Kenya.

déroule dans un espace préexistant déjà articulé en lieux caractéristiques nommés ou marqués. La ville offre rues, boulevards, places, carrefours, ponts, édifices religieux ou civils, monuments historiques et quartiers comme moyens de délimitations matérielles et symboliques. La manifestation va extraire de ces possibilités son décor d'intervention : parce que certains axes de parcours seront choisis plutôt que d'autres (les manifestations étudiantes empruntent obligatoirement Great East Road à Lusaka et l'Uhuru Highway à Nairobi, la première conduisant au centre-ville, la seconde au Parlement), parce que tels lieux seront retenus au détriment de tels autres (Mulungushi Conference Center (18), quartiers ministériels d'Independence Avenue en Zambie ; Parlement, Hôtel de Ville au Kenya), parce que des arrêts seront décidés devant tels monuments ou tels lieux et non devant tels autres (Freedom Statue en Zambie ; Kamukunji Grounds (19) au Kenya), parce que tel point d'arrivée est privilégié par rapport à un autre — en dépit du fait qu'il soit rarement atteint en raison de l'intervention rapide des forces de l'ordre —, elle manipule les espaces et les lieux qui lui préexistent et se réapproprie de façon plus ou moins durable leur structure. Certes, les pratiques manifestantes kényanes et zambiennes n'ont pas encore atteint le degré d'élaboration qui permettrait par exemple de construire un ordre précis et intangible du cortège pour lui donner une fonction de signifiant sémantique immédiat, ou qui encore permettrait de narrer par la manifestation un récit particulier, afin de raviver la mémoire d'un acte, d'un homme ou d'un lieu — encore que, sur ce dernier point, au Kenya, les commémorations de la mort de Josiah Mwangi Kariuki s'en soient rap-

(18) Depuis son édification en avril 1970, le Mulungushi Convention Center représente le lieu où se sont déterminées les décisions les plus importantes pour l'avenir du pays. Le rassemblement de significations sinon de fonctions politiques dans un même bâtiment situé dans la capitale rappelle en permanence au citoyen la centralité des pouvoirs. Aussi, par une inversion conforme aux affects ainsi construits, c'est dans ces lieux que les rassemblements protestataires auront le plus de poids (voir P. Ansart, *La gestion des passions politiques*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1983, pp. 81-82). De plus, les manifestants semblent avoir davantage de difficultés à se disperser lorsqu'ils pensent avoir la possibilité de faire directement pression sur le lieu de pouvoir mis en cause (voir O. Fillieule, « L'émergence de la violence dans la manifestation de rue. Éléments pour une analyse étioologique », in Ph. Braud (dir.), *La violence*

politique dans les démocraties européennes et occidentales, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 267-291).

(19) Les Kamukunji Grounds sont une vaste plaine à la périphérie de Nairobi. C'est le lieu historique d'expression de Jomo Kenyatta, premier président de l'ère post-indépendante. Il est devenu l'endroit où se tiennent les meetings opposants les plus importants, qu'ils soient interdits ou autorisés. Il est un symbole politique essentiel autour duquel les secteurs protestataires se retrouvent et se réidentifient entre eux par le jeu de recompositions ou de ré-unions. C'est aussi un lieu reconnu comme stratégique par le pouvoir même qui y organise en mai 1990 un grand meeting. Daniel Arap Moi, le chef de l'État kényan, déclarera à cette occasion : « C'est un endroit pour une *politique passionnée* », *Weekly Review* (Nairobi) 20 mai 1990.

prochées, mais de façon quand même très éloignée en raison de la forte répression de ce type d'action (20).

La manifestation est d'abord significative par son existence même : elle est un affront, une injonction faite au pouvoir de reconnaître des revendications. Elle propose des chants, des pancartes où cohabitent caricatures et slogans, mais aussi des gestes puissamment évocateurs. En cela, elle est un acte de langage possédant une rhétorique propre : elle produit des objets supports de parole et des objets symboles ; elle offre un marquage de l'espace. Les exemples suivants de manifestations s'étant déroulées sans incidents donneront un aperçu du caractère pluriel de ces fluctuations esthétiques et symboliques, qui varient en fonction des moyens disponibles et de l'identité des groupes sociaux qui protestent.

Au mois de mai 1990, 1 000 étudiants zambiens manifestent pacifiquement dans les rues de la capitale, sur Independence Avenue en direction du ministère des Affaires étrangères, dans le but de protester contre les émeutes sanglantes zaïroises (21). Les pancartes en anglais qu'ils brandissent sont éloquents, et leur disposition dans le cortège témoigne d'un processus cognitif passant du général (protester contre la répression du régime de Mobutu) au particulier (défendre leurs intérêts) puis au national (soutenir les valeurs démocratiques). Ainsi, on trouve en début de manifestation « Mobutu devrait être jugé », puis « Arrêtez le massacre des étudiants », « Protégez la vie des étudiants », et en fin de cortège « Soutenez la démocratie ». De même, des affiches également en anglais avaient été collées sur les pare-brise des véhicules fermant la marche : « A bas le monopartisme », « Le temps du changement est arrivé » et « La démocratie maintenant » (22).

A Mombasa, le 23 mai 1992, après l'arrestation de sept prêchiers en train de professer leur culte, des troubles éclatent : les jeunes islamisés présents s'insurgent, suivent les forces de l'ordre jusqu'au poste de police et commencent à jeter des pierres et à brûler des voitures. Le soir, la police investit une mosquée dans

(20) Le leader kikuyu s'était construit une image de porte-parole de la probité, de l'honnêteté et de l'humanisme (voir G. Dauch, « J.-M. Kariuki ou l'éthique du capitalisme », *Politique africaine*, 8, 1982, pp. 21-43). Son assassinat en 1975 fut vécu comme un drame, et chaque année depuis, les étudiants tentent, souvent sans succès, d'organiser une manifestation commémorative, nommée le « J.M. Day ».

(21) Le 11 et le 12 mai 1990, des forces de police attaquent l'Université de Lubumbashi dans laquelle les étudiants s'étaient regroupés en signe de protestation contre la fermeture abusive de l'Université de Kinshasa.

Cette contestation intervient à un moment où le Zaïre connaît une grande fermentation intellectuelle et politique sur l'opportunité du multipartisme (voir B. Jewsiewicki, « De la prestidigitation, de la démocratie et des morts "sans qualité particulière" », *Politique africaine*, 41, 1991, pp. 90-93 et J.-L. Piermay, « Les massacres de l'Université de Lubumbashi (11 et 12 mai 1990) », *Politique africaine*, 44, 1991, pp. 91-92, ainsi que le témoignage d'un étudiant rescapé des tueries, dans le même numéro, pp. 93-96).

(22) Voir le *Times of Zambia* (Lusaka), 14 mai 1990 et 22 mai 1990.

laquelle s'étaient réfugiés de nombreux manifestants. Cette profanation d'un site religieux sera douloureusement ressentie par les musulmans. Le lendemain, une manifestation est organisée pour protester contre les décisions gouvernementales et les comportements policiers jugés outranciers. Le trajet, menant les participants de la mosquée de Balushi jusqu'à la Cour de justice de Mombasa, était jalonné de groupes de jeunes affectés à la sécurité en vue d'éviter tout débordement. Tout au long de la procession, les milliers de jeunes manifestants feront le salut de l'Islamic Party of Kenya (les deux mains croisées et rejointes au-dessus de la tête), parti non officiel dont ils demandent l'enregistrement, pendant que certains d'entre eux promènent des pancartes en anglais à forte valeur évocatrice « Ni justice ni paix. L'Islam est le seul espoir pour la justice et la moralité dans le monde », « Est-ce de la démocratie ou de la démo-folie ? L'insurrection religieuse est la seule voie vers la démocratie », « L'Islam est le choix de Dieu ». Des graffitis sont également inscrits sur les murs : « Notre sang devra être versé pour gagner la liberté ».

C'est bien grâce à la rue, en tant que procédé d'itération dans le temps et dans l'espace, que ces manifestations sont expérimentées comme une structure symbolique qu'un aspect liturgique ou formel aménage.

Contraintes et possibles géographiques

La structure de l'environnement joue un rôle déterminant. La texture urbaine du Kenya apparaît ainsi beaucoup plus propice à la poursuite d'un mouvement collectif que celle de la Zambie (23). Lusaka est une ville extrêmement étendue, ne disposant pas d'un véritable centre-ville. Ce dernier est en fait constitué d'une grande voie routière, Cairo Road, sur les bords de laquelle se trouvent les principaux commerces. Sur les arrières sont implantés deux marchés, qui ne donnent cependant pas de véritable ampleur au tout. Trois voies principales partent de Cairo Road et permettent l'accès aux quartiers populaires assez lointains (de deux à dix kilomètres environ), aux ministères ou centres administratifs et juridiques (à environ deux kilomètres). Par exemple, lorsqu'un rassemblement est organisé devant la Cour suprême pour protester contre des détentions abusives, il faut aux manifestants plus de trois quarts d'heure pour parvenir devant les locaux de l'United National Independence Party (parti unique jusqu'en 1990), sis sur les bords de Cairo Road, s'ils décident de contester devant le lieu réel du pouvoir. Cette dis-

(23) Pour une autre illustration des rapports étroits noués entre l'aspect géographique, ses représentations populaires et l'action

collective, voir Ph. Gervais-Lambony, « Lomé : troubles politiques et images de la ville », *L'Afrique politique*, 1994, pp. 119-130.

tance est importante et ne facilite pas la cohésion du groupe. En effet, le chemin de la Cour suprême vers le centre-ville, selon le parcours adopté, est soit jalonné de petits bois, soit d'habitations relativement éloignées de la route. Les participants ont ainsi tout loisir de changer d'avis et peuvent sans contraintes s'égailler dans la nature, ce que ne permet pas une texture urbaine où les immeubles divers constituent des obstacles infranchissables pour qui voudrait quitter le mouvement. De plus, il arrive que peu de gens se mobilisent lorsque le rassemblement initial est arrêté dans un endroit éloigné du centre-ville où il est prévu de se rendre ensuite. Ceux qui y travaillent doivent faire le chemin deux fois. Ceux qui n'y travaillent pas doivent venir de chez eux, ce qui représente plusieurs kilomètres. Il faut donc que les organisateurs de la manifestation jouent sur des facteurs aussi précis que les heures de travail et l'emplacement de départ. La motivation pour participer doit également — et surtout — être forte. Le problème est similaire en ce qui concerne les étudiants de l'Université de Lusaka. Celle-ci est implantée à plus de cinq kilomètres du centre, environnée de champs, et à environ cinq cents mètres de la première voie routière d'importance (Great East Road, la route conduisant à l'aéroport) ; aussi les difficultés de cohésion restent les mêmes. A Lusaka, l'amélioration constante des ressources persuasives à la charge des organisateurs d'une action collective dépend donc de deux paramètres : la mise en échec des obstacles à la disponibilité de chacun et l'exaltation des potentialités de changement offertes par l'action collective.

En revanche, les étudiants de l'Université de Nairobi ne connaissent pas de semblables problèmes, puisque l'université est située en plein centre-ville. D'ailleurs, la capitale kényane apparaît bien plus propice à la conduite de manifestations significatives, non seulement en raison de la proximité immédiate des centres de pouvoir mais aussi en raison des multiples possibilités de fuite dans le dédale des rues, ce que ne permet pas le centre-ville de Lusaka. Une preuve de l'utilisation immédiate de la rue peut être illustrée par le soutien des étudiants à la grève des professeurs en novembre 1993, soutien passant par la manifestation. Selon leur procédure habituelle, les étudiants se regroupent au rond-point nord de l'Uhuru Highway, situé à quelques dizaines de mètres à peine de l'entrée de l'Université de Nairobi. La police, présente sur les lieux, les empêche de se diriger vers leur destination, le Parlement et les bureaux de l'*attorney-general*. Ils sont d'abord dispersés puis poursuivis par la police, soit vers l'Université, soit vers les immeubles situés de l'autre côté de la Moi Avenue. Ces endroits leur permettent d'abord d'échapper à la police puis de s'y regrouper pour rejoindre à nouveau le rond-point nord de l'Uhuru Highway. En effet, un réseau de petites rues (Monrovia Street, Loita Street) et de simples passages (Centre culturel français vers Loita Street ; Utalii

House vers Monrovia Street) est favorable à l'esquive des forces de l'ordre, voire à leur contournement. Les policiers sont rapidement obligés de choisir entre la poursuite d'un groupe particulier d'étudiants, qui peuvent prendre plusieurs directions différentes, et le retour vers le rond-point, où les étudiants ne manqueront pas de se rendre de nouveau afin de mener une manifestation ordonnée.

La rue n'est pas seulement stratégique pour les possibilités de parcours ou de repli qu'elle offre ou pour ses qualités de mise en visibilité des comportements publics et des symboles. Dans le centre-ville, elle est aussi le lieu des commerces ou des bâtiments officiels. La question du vandalisme lors d'émeutes dérivant de manifestations mal contrôlées ou réprimées se pose alors dans toute son acuité. L'émeute ne représente pas un phénomène irrationnel, qui se déclencherait sous le seul impact de pulsions devenues incontrôlables. Il ne faut pas se cantonner aux incitations premières, mais observer le contexte qui préside à la formulation de ces émeutes, et qui détermine les stratégies complexes expliquant la diversité ou l'unicité des comportements de groupe. Des chercheurs américains ont montré que les poncifs méthodologiques relatifs à l'étude des émeutes devaient être abandonnés : les émeutes, dans leur détermination et dans leur mode d'expression, ne sont pas des phénomènes monolithiques classifiables et typifiables une fois pour toutes (24). Le conflit est parfois recherché : par exemple, si les modes d'action des étudiants kényans (manifestations lourdes de violence en attente, blocage des voies routières et jets de pierres sur les automobilistes) se répètent à l'identique, ce n'est pas le fait du hasard ni d'un processus artificiel de reproduction aveugle. L'organisation de l'expression contestataire est sous-jacente, par le fait d'une étroite coopération inter-syndicale. L'éruption souvent brutale des violences emporte la mise en œuvre immédiate d'actions affirmatives, mais souvent animées par des impulsions colériques (25). Le choix des cibles, pour rationnel et pensé qu'il puisse paraître, ne suffit pas pour caractériser une violence instrumentale (26). Au Kenya, des magasins indiens, symboles classiques de la prospérité, sont souvent dévastés sciemment, mais d'autres magasins subissent aussi le flot destructeur sans raison apparente. Le problème que posent éga-

(24) Voir pour une synthèse M.J.A. Stark, W.J. Raine, S.L. Burbeck et K.K. Davison, « Some Empirical Patterns in a Riot Process », *American Sociological Review*, 39, 6, 1974, pp. 865-876.

(25) Les activités protestataires des minorités noires américaines décrites dans W.A. Gamson et A. Modigliani, « The Changing Nature of Affirmative Action », *Research on Political Sociology*, 2, 1987, pp. 137-177, sont de bons exemples d'actions affirmatives en tant que *remedial action* (« actions de rat-

trapage », au sens de « rattrapage du temps perdu », notamment en raison d'une oppression).

(26) La violence instrumentale est exercée en vue d'atteindre des objectifs précis et s'inscrit donc dans une logique de calcul et d'efficacité, tandis que la violence colérique est provoquée par une décharge brute et soudaine d'agressivité (voir Ph. Braud, « La violence politique : repères et problèmes », in Ph. Braud, *op. cit.*).

lement ces destructions en série est celui de la perception qu'en a le pouvoir. On constate le plus souvent un glissement de l'effet vers la cause, qui rend le lien vandalisme/destructions insaisissable au niveau matériel : le vandalisme n'a d'existence visible qu'à travers les vandales. Comme le précise Daniel Hermant, « *L'acte destructeur est simplement l'aspect négatif d'une motivation positive... (et) ... le discours contre le vandalisme ne constitue pas un refuge hors de la réalité pour des gens dépassés par l'évolution politique, mais un puissant moyen d'action pour modifier le cours des événements* » (27).

Les actes de vandalisme perpétrés l'ont été également en direction de représentations du pouvoir en tant que mauvais régulateur et facteur de dysfonctionnements. La destruction de locaux du parti unique, celle de marchés où sont vendus les produits jugés bien trop chers sont des exemples de ces symbolisations. Si des bureaux du parti abhorré sont détruits, c'est aussi parce qu'ils abritent les responsables locaux de ce parti, considérés comme des victimes émissaires recherchées pour être « sacrifiées », c'est-à-dire physiquement attaquées. Ces victimes projettent sur les lieux mêmes de la désespérance la représentation du pôle politique qui l'a créée. Elles sont donc choisies non pas en raison de crimes qu'elles ont elles-mêmes accomplis — quoiqu'il semble excessif de rejeter tout ressentiment personnel dans ce type d'agression — mais au regard du symbole qu'elles traduisent. La cible directe est le gouvernement, mais l'appel, bien qu'il provienne surtout d'une frange particulière de la population (les jeunes), possède un caractère universel. Il n'est pas destiné à améliorer les seules conditions d'un groupe social flou et inégalement composé, il cherche à montrer l'état matériel de la majorité.

Il existe cependant une manipulation inévitable de la colère par les acteurs politiques, affiliés ou non au pouvoir, qui vont l'exploiter, l'interpréter pour essayer d'en tirer un profit politique maximal. Certaines violences manifestantes deviennent ainsi suspectes : n'est-ce pas un moyen de récupération pour couper les acteurs de la protestation du capital de sympathie dont ils disposent auprès de la population ? Un tel soupçon se nourrit cependant d'une possible illusion, celle de croire à la clairvoyance de la police, organe maîtrisé d'infiltration ou de contrôle (28). Son caractère découvert rend donc la rue sournoise, tant pour le pouvoir contesté qui doit veiller, s'il le désire, à contrôler intelligemment les manifestants, que pour ces derniers, jamais certains de maîtriser l'ordre de l'action.

(27) D. Hermant, « Destructions et vandalisme pendant la Révolution française », *Annales ESC*, 33, 4, 1978, p. 713.

(28) Sur ces problèmes, voir P. Mann,

« Pouvoir politique et maintien de l'ordre. Portée et limites d'un débat », *Revue française de sociologie*, 35, 3, 1994, pp. 435-455.

Cette « mise en signification de l'espace social » (29) participe de l'élaboration d'une instance de légitimation sociale et politique d'une revendication. Elle produit du sens à l'encontre du pouvoir à l'aide de terrains réappropriés (la rue, les monuments historiques, les symboles politiques) dont ce dernier assure à l'origine la régulation juridique ou sociale. Sans qu'il soit besoin de porter une attention soutenue au succès effectif de ce type de mobilisation, la manifestation permet avant tout d'exister en tant que groupe, de parvenir à créer de nouveaux engagements, à renforcer les solidarités externes et internes au groupe de conflit, à réussir à faire durer ces solidarités dans le temps et à être suffisamment médiatisé sur la scène politique (30). Et, en dépit du fait qu'en politique les comportements les plus ritualisés sont sans doute ceux qui menacent le moins l'ordre établi, et même le renforcent dès l'instant où ces séquences d'actions prévisibles sont facilement maîtrisables par le pouvoir (31), le modèle manifestant a été considérablement utilisé au Kenya comme en Zambie, suscitant parallèlement aux innovations dans l'organisation et dans la définition des cibles de nouvelles expressions dans son élaboration. Processions religieuses, marches pacifiques, files indiennes, cortèges silencieux, commémorations sont devenus autant de moyens de détourner, au moins provisoirement, l'attention du pouvoir sur les réelles motivations politiques des groupes manifestants. Empruntant la rue résolument, les manifestations sont venues lui donner une cohérence, une utilité nouvelle. La rue n'est plus seulement un lieu public du pouvoir institué, un endroit informel de pratiques louches ou un espace anonyme de commerce. Elle est le territoire éminent de la contestation qui se veut médiatique, à tous les sens du terme : parce qu'elle donne à voir les contestations dans l'instant même de leur expression ; parce que les médias s'empareront toujours plus facilement d'une action collective construite dans les rues d'une agglomération.

Cette courte étude ne peut que suggérer des pistes pour apprécier les transformations politiques de la rue. En partant d'une nécessaire approche socio-historique, deux questions interdépendantes doivent être résolues : de quelle façon les rapports entre le pouvoir et les gouvernés ont-ils évolué dans la rue ? Comment ces rapports ont-ils eux-mêmes fait évoluer la rue ? Mais s'en tenir là ne serait que fractionnaire, tant les usages de la rue africaine sont multiples. Comprendre les connotations politiques de la rue suppose un

(29) Selon l'expression de Louis Marin, « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession », in L. Marin, *De la représentation*, Paris, Gallimard, Seuil, 1995, pp. 46-61.

(30) Voir P. Mann, « La manifestation dans la dynamique des conflits », in P. Favre

(dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, pp. 271-303.

(31) Sur l'étude de ce phénomène appliqué à la manifestation, voir P. Champagne, « La manifestation comme action symbolique », in P. Favre, *op. cit.*, pp. 329-356.

éclaircissement préalable des rapports sociaux qui s'y jouent, parce que cet espace est un vecteur d'expériences sociales fondées sur le mélange, la confrontation entre sphères qui n'ont pas toujours vocation à coexister ou à coopérer : autorités et gens du commun, pauvres et riches, vieux et jeunes, travailleurs et chômeurs, sédentaires et sans-logis sont ainsi mis en contact permanent. La rue africaine pourrait pourtant permettre de dépasser la vision de la rue comme seul intermédiaire entre groupes sociaux ou comme moyen d'expression au bénéfice d'autres, pour la considérer comme un lieu d'élaboration des liens sociaux, comme un territoire concurrencé de construction de significations politiques. La pratique manifestante fournit déjà un éclairage éloquent, même si là aussi, il reste à savoir si ce mode d'action collective est un facteur décisif de délimitation des représentations sociales de la rue ou si, à l'inverse, la rue, conçue dès l'origine comme un ensemble cohérent, a déterminé l'évolution de la manifestation.

Jérôme Lafargue
CREPAO, Université de Pau